



Demandeur d asile et marie a une francaise en france

Par **bedoida**, le **25/01/2015** à **14:27**

Salut
Je suis demandeur d asile je suis rentre irregulierement en France depuis janvier 2014 je me suis marie il y a 2mois.pour l asile j ai reçu un refus comme reponse mais je suis en recours j ai pas encore été convoque j ai reçu l adresse de l avocat quand je l appels elle réponds j ai même laisse des messages sur son téléphone mais sans réponse.je pense pas que j aurai une réponse favorable a l asile .
Dans ce cas je voudrais savoir quel sera mon sort lorsque j aurai l asile refusé car j ai peur que sa soit la fin de notre couple .vu que nous sommes maries est ce que je ferai objet de odqt?
dans cas quels sont les conseils que vous pouvez me donner?
Merci pour vos reactions

Par **citoyenalpha**, le **27/01/2015** à **21:29**

Bonjour
l'objectif lorsqu'on laisse un post sur le site est soit de poser une question, soit de répondre à une question, soit d'apporter un éclaircissement.
aucun de ces objectifs dans votre post